

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU
CONSEIL D'ECOLE DU 23 mars 2023**

Convocation adressée le 03 mars 202 par la directrice de l'école, pour un conseil d'école prévu le 23 mars.
Le Conseil d'école s'est réuni le 23 mars à 18 heures, dans la salle du foyer municipal.
Secrétaires de séance : Mme Lissajoux -enseignante- Mme Marinault -Parent d'élève élu-

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRÉSIDENT(E)	
Madame Lemêle Ferré Christelle	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Mes Aymond, Maire, Citérin, Morin, Bitouzé, Lissajoux, Manceau, Soulas, Franzin, Dubourg, Rivière, Carretero.	Enseignants.es adjoint.es
ELU	
M. Juteau	Maire
Mme Archenault	Responsable Services Jeunesse, Education et Culture
M. Delplanque	Délégué à la commission Education, enfance et jeunesse
Mme Obert Maréva	Référente péri-scolaire « élémentaire » et extrascolaire
PARENTS D'ELEVES	Liste Parents Elèves Indépendants
Mmes Cerquiera-Moreau, Marinault, Ognov, Beauvois, Laborie, Jeljal. MM. Janvier, Lechiffard.	Elus titulaires (8)
	Liste FCPE
Mme Mesland Laouizeb, MM. Picat, Ziani	Elus titulaires (3)

Membres absents excusés

Nom	Qualité
EDUCATION NATIONALE	
Mme De Nadaï Valérie	Inspectrice de l'Éducation nationale Orléans Val de Loire
Mmes Carretero et Rivière	Enseignantes
Mme Lechevalier	Psychologue scolaire
ELUS	
Mme Desbois	DGS
DDEN	
Mme Robert et M. Giraux	

Pour introduction, la Présidente nomme 2 secrétaires de séance : Mmes Lissajoux et Marinault.

Ordre du Jour :

1. Validation du compte-rendu du précédent conseil d'école
2. Points sur les effectifs scolaires et les inscriptions.
3. Projets pédagogiques et projet d'école
4. Coopérative scolaire et associations : bilan intermédiaire des actions menées.
5. Manifestations à venir.

6. Budget, entretien et travaux.
7. Prévention et sécurité.
8. Questions diverses.

Relevé de conclusions :

1. Validation du compte-rendu du précédent conseil d'école : Validé.

2. Carte scolaire et inscriptions :

L'école compte à ce jour 269 élèves (départ de 3 élèves compensé par l'arrivée de 2 autres enfants).

Le départ des 54 cm2 se prépare... diffusion tardive des fiches de renseignement (volet 1 -document Affelnet-) du fait de la Directrice qui s'en excuse. Il s'agissait de vérifier adresses et numéros de téléphone. Le volet 2 a été distribué ce jour malgré une mise à jour « Education Nationale » prévue dans une semaine, pour un retour attendu le 6 avril -pendant la classe de découverte-.

Les inscriptions en CP pour l'an prochain ont débuté le 6 mars dernier à la mairie de Sandillon. Pour l'instant, un certain nombre de dossiers ont été retirés, mais il n'y a eu que peu de retour (10 retours en mairie). Pour rappel, ces inscriptions sont importantes car elles justifient l'ouverture ou non d'une classe supplémentaire.

A noter, la présence d'une nouvelle Aesh dans l'école, Mme Benoist, qui participe à la prise en charge de 4 élèves au sein de l'école -dotation en adéquation avec les notifications de la Maison Départementale de l'Autonomie-.

Evaluations nationales : la 2^{nde} session a eu lieu du 16 au 27 janvier dernier, pour les CP uniquement. Les résultats sont en cours d'exploitation et serviront à la révision -s'il y a lieu- du projet d'école.

3. Projets pédagogiques :

1. Projets pédagogiques en cours :

Projet cirque clos avec le spectacle du vendredi 3 février dernier. Cette manifestation s'est malheureusement déroulée à huis-clos du fait de la capacité d'accueil du gymnase. Tous les élèves des classes concernées ont assisté le 9 décembre dernier à une représentation au Cirque Gruss, à St Jean de Braye.

Départ en **classe de découverte** pour les cm2 du 1^{er} au 9 avril prochain et du 22 au 26 mai prochains pour les ce2 - projet pédagogique en attente de validation par les services académiques de l'Education Nationale. Remerciements aux services de l'Action Sociale de la commune pour l'aide apportée aux familles qui en ont fait la demande. A noter, 2 actions spécifiques menées par les classes concernées pour minorer la participation financière des familles (riz au lait au carambar (gain de 808.46 €) et crêpes gain de 466.60 €).

Projet jardinage : Concours des écoles fleuries et carrés potagers toujours d'actualité (cf compte-rendu du 1^{er} conseil d'école). A noter également la livraison et le montage de 5 carrés potagers supplémentaires ainsi que de 2.5 m3 de terre pour les futures plantation et l'installation prochaine de récupérateurs d'eau, à proximité des zones de cultures.

Projets solidaires : Outre les opérations « bouchons » et « Respire », action ponctuelle avec le Téléthon de collecte de piles : trop de succès car contenus adaptés en nombre insuffisant.

2. Projet d'école :

Le projet d'école entre dans sa 3^{ème} année. Les 3 axes de travail choisis n'ont pas été modifiés. Il est modifié au fur et à mesure de l'année scolaire et des actions menées au regard des Evaluations Nationales, notamment.

- 2 enseignantes référentes ont été identifiées -Mmes Soulas et Franzin- dans le cadre du plan de prévention du harcèlement et des violences ; La formation des équipes enseignantes et d'animateurs sur cette thématique est prévue dans l'année à venir.

- évolution des actions pédagogiques menées dans le cadre de la liaison inter-cycle GS-CP.

3. Sorties pédagogiques :

Sur l'ensemble de l'école :

- Le cross : évènement suivi par l'ensemble des classes -1 session par classe d'âge-. Les cp-ce1 ont déjà effectué leur cross le 20 octobre dernier. Les autres dates restent à définir.

- Le cycle piscine toujours en voie d'accomplissement, avec la validation des acquis des élèves (10 séances/classes).

Projets et sorties menés sur chaque niveau et détaillé par un enseignant...

- **Cycle 2 (CP, CE1, CE2) : Interventions d'un enseignant par niveau**

Les CP :

1. Dispositif Tina et Toni -pour les classes de CP et plus particulièrement la classe de Mme Manceau qui bénéficie d'une intervenante durant la 1^{ère} année-.
2. Intervention du Sictom : présentation du tri sélectif, le vendredi 3 mars 2023

3. Liaison GS-CP : 1^{er} rallye maths le vendredi 10 mars dernier, équipes de GS/CP coachées par des élèves de CM2 de Mme Morin, lecture offerte des cp aux GS débutée cette semaine, Olympiades et accueil des GS dans les classes de Cp, à venir
4. Les incorruptibles (2 classes de CP) : Mmes Manceau et Lissajoux.
5. Projet « jeux de société » intergénérationnel à l'étude avec la sollicitation des associations de la commune « Age d'or, Cartes sur tables...

Les CE1 :

1. Exposition « la classe d'Autrefois » à Jargeau ce lundi 20 mars -en lien avec le programme de « questionner le temps » (tous les élèves de ce1). Remerciements aux enseignantes de ce1 pour la prise en charge des 8 élèves de la classe de Mmes Carretero et Lemêle.
2. Sictom le 4 avril prochain : fabrication de papier recyclé.
3. Sortie prévue à la maison de l'eau à Neuvy sur Barangeon le 15 Juin prochain
4. Cross sportif à venir
5. Parcours des vieux métiers dans Sandillon à l'étude -sollicitation de l'association « au fil du temps ».

Les CE2 :

1. Projet école et cinéma : en cours pour les classes de ce2 -1 dernière projection à venir-. Les séances d'avril ont dû être décalées au mois de juin, faute de transport.
2. Participation à la semaine des mathématiques du 6 au 10 mars dernier pour les classes de Mmes Lemêle et Carretero
3. Pour le départ en classe de découverte : permis «Savoir rouler» en cours, pour la classe de Mme Citérin.
4. Sictom : thématique « le recyclage ».
5. Interprétation de pièces de théâtre (classe de Madame Citérin) en fin d'année.

• Cycle 3 (CM1, CM2) :

Les CM1 :

1. Projet école et cinéma : en cours pour les classes de ce2-cm1 -2 projections à venir les 6 et 27 juin prochains-. Ces sorties seront « couplées » avec le musée des Beaux Arts et un parcours dans la ville d'Orléans. Les séances d'avril ont dû être décalées au mois de juin, en raison d'absence de transport.
2. Inscription de la classe de Mme Franzin à la semaine de la Presse, du 27 mars au 1^{er} avril prochain.
3. Sorties « Nature » les 12 juin et 3 juillet en partenariat avec la Maison de Loire de Jargeau.

Les CM2 :

1. Sortie avec la FRMJC le vendredi 3 février dernier puis à Nançay au « Pôle des étoiles » ce mardi 21 mars.
2. La fabrique Opéra : rencontre du chef d'orchestre, M. Joubert le 7 février et répétition générale de « TOSCA » proposées aux élèves le jeudi 16 mars dernier.
3. Sorties « nature » une fois par mois, à l'étang de la tuilerie des élèves de Mme Maire, à partir de mai.
4. Intervention de la Brigade de la délinquance juvénile, début Mars, sur les risques d'Internet.
5. Inscription de la classe de Mme Morin et de sa classe au concours Kangourou « mathématiques » (16 mars 2023)
6. Passage du permis « savoir rouler » à venir.
7. Préparation au passage au collège :
 - accueil de Mme Karavdic pour une présentation de l'allemand (choix éventuel de 1^{ère} langue) dès la 6^{ème}.
 - visite/classes le mardi 6 juin prochain -de 9 h 30 à 15 h 30- (trajet en vélo pour les 2 classes).

4. Manifestations et coopérative scolaire :

• Coopérative Scolaire :

1. Actions menées par l'école : aide au financement
 - photographies scolaires : vente : 7 695 € pour un bénéfice de 2 639.37 €
 - vente de pains au chocolat : (3 vendredis en décembre dernier) : achat 415€.10 pour un bénéfice de 177.90 €
 - vente de tee-shirts : achat de 425.90 € pour un bénéfice : de 179.10 € (pour 5 classes)
2. Actions menées par l'Association des Parents d'Elèves Indépendants :
 - opération « chocolats de Noël »: bénéfice avec reversement direct d'une partie des bénéfices 320 €
3. Actions menées par l'Association des Parents FCPE :
 - photographie des fratries : bénéfices de 377.40 €, vente d'albums bénéfice de 198 €
 - veillée de Noël : bénéfices de 46.25 €
 - tombola de Noël : bénéfices de 478 € ; L'association a fait le choix de financer certains postes de dépenses de la coopérative de l'école. Cette année, cette somme sera affectée à l'achat d'une partie des lots de la fête des écoles.
 - Gâteaux Bijoux : en cours

Pour rappel : les groupements de Parents, constitués en association, sont autonomes quant à l'affectation de leurs lignes budgétaires.

- Manifestations :
Fête des écoles :

Une date retenue, le vendredi 23 juin prochain, de 17 h 30 à 20 h 30, les autorisations ont été obtenues de la part de l'Education Nationale et de la Commune de Sandillon. Les organisateurs (représentants des 2 écoles et des 2 associations de parents d'élèves élus) se sont déjà réunis 2 fois (en janvier et en mars). Tous les parents sont les bienvenus pour faire de cet événement un moment convivial (prise en charge de stands, recherche de dons). Prochaine réunion le mardi 9 mai à 19 heures, à l'école élémentaire -salle des maîtres-.

5. Budget, entretien et travaux.

- Budget de l'école : l'ensemble des lignes budgétaires a été reconduit, et sera voté sans changement dans les jours à venir, du fait du contexte économique. Nous en remercions la municipalité. La ligne budgétaire dédiée aux transports est également maintenue en l'état.

- Budget investissement :

1. Livraison et prise en main des ordinateurs et des tablettes -investissement Etat et Commune-. La formation de l'équipe enseignante a été réalisée partiellement. Elle devrait se poursuivre dans les mois à venir.
2. Investissement : le mobilier cité lors du précédent conseil d'école a été livré. Les bancs devraient être installés dans la cour des petits en avril-mai.

- Entretien / travaux :

Des petits soucis lors de cette dernière période, liés au changement de personnel. Mais, toujours des réponses rapides de la part des personnels dédiés. Merci aux agents municipaux et le personnel des services du Bâtiment et des Espaces Verts pour leur réactivité.

6. Santé, Prévention et sécurité.

- Santé prévention :

Demande et réception de kits pour la prévention dentaire à destination des élèves de CP. Les enseignantes devraient prochainement mener cette action : les élèves devront apporter leur brosse à dents, le dentifrice leur sera fourni.

- Sécurité :

PPMS : exercice « risques majeurs » programmé le vendredi 10 février dernier. Il s'agissait initialement de « tester la mise à l'abri » à l'extérieur de l'école. L'information concernant la qualité de l'air n'est arrivée que le jeudi en fin de journée. Pour obtenir les informations de « Lig'Air », il convient d'être abonné. La recherche des principes de précautions a été faite le vendredi matin, d'où le changement du type d'exercice (confinement à l'intérieur des bâtiments). Malheureusement, la diffusion des alertes reste compliquée du fait de la configuration de l'école (envoi d'un message via les téléphones portables des enseignantes). Seulement 3 classes sont sorties (peu de temps et dans le calme, respectant ainsi les consignes de sécurité émises par Lig'Air).

Une réflexion devra être menée pour l'installation de signaux d'alerte lumineux -en fonction des risques encourus-.

7. Questions diverses :

- Questions des parents aux enseignants :

1. Envoi du compte-rendu du conseil d'école à tous les parents : question récurrente. Pour rappel, le compte-rendu est toujours affiché dans le panneau à l'extérieur de l'école. Il doit également être disponible sur le site de la Mairie. Les 2 associations de Parents d'élèves proposent d'ajouter une information sur le coupon « questions des parents au Conseil d'école ».
A noter cependant, le panneau d'affichage détérioré « côté cour des grands » qui ne permet plus l'affichage des informations. La mairie en prend note.
2. Accès aux toilettes : côté « cour des petits », les portes extérieures sont constamment ouvertes, car trop « lourdes » pour une ouverture par les élèves. Les WC disposent de portes avec un système de fermeture intérieur. Lieu très fréquenté qui nécessite des interventions nombreuses des enseignantes.
Côté « cour des grands » : la réparation et la vérification des portes des sanitaires a été effectuée. Systèmes de fermetures différents mais opérationnels dans les 2 blocs sanitaires.

- Questions des parents à la municipalité :

Il peut arriver que les parents oublient d'inscrire leur enfant à la cantine scolaire : Que se passe-t-il dans ce cas ?

L'enfant est accepté au restaurant scolaire et, comme le stipule le règlement intérieur, la facturation est majorée par pénalité. Ces pénalités sont appliquées par jour et par enfant. Pour un jour et pour un enfant, la pénalité s'élève à 1.60 euros.

Y a-t-il un projet de réfection ou d'agrandissement pour les classes en préfabriqué ? Si oui, à quelle échéance ?

Aujourd'hui, nous en sommes au stade de l'appel d'offre.

Pourquoi plus personne ne sécurise la traversée des enfants, Rue Verte ni matin ni soir depuis plusieurs semaines ?

La traversée des enfants n'a pas été assurée de fait de l'absence du policier municipal mais elle sera de nouveau assurée dès le lundi 27 mars 2023.

Mail de Monsieur Techer :

Absence du policier ou du vacataire : Traversée sous la conduite des parents

Présence du policier ou du vacataire : En présence du policier ou d'un vacataire, l'ordre de priorité voiture-piéton est à la diligence de l'agent, en fonction du trafic et de l'affluence. Les piétons ne sont pas obligatoirement prioritaires, dans ce cas il convient de traverser à l'invitation de l'officier.

Rappel des bonnes pratiques :

- Ne pas traverser hors passage piéton.
- Ne pas stationner aux abords du passage sans volonté immédiate de le franchir.
- Les enfants se présentant seuls sont invités à garder une distance d'attente de deux mètres.

Si la sécurisation du passage piéton est une volonté affirmée de la collectivité, il reste néanmoins un service. Il faut comprendre l'absence d'agents par leur engagement sur un autre besoin, une urgence ou une indisponibilité temporaire.

Comment se fait-il que la municipalité ne puisse agir sur la trésorerie afin que les familles reçoivent les factures régulièrement et non pas jusqu'à 3 d'un coup, voire ne reçoivent aucune facture mais des lettres de relances ? Plusieurs factures peuvent déséquilibrer un budget familial.

La municipalité n'a pas le pouvoir d'agir sur la Trésorerie. Il y a eu un retard en septembre 2022 lié à un changement de logiciel.

Mail de Madame Perron : Les factures sont préparées par la collectivité le 10 du mois suivant, puis transmises à la Trésorerie de Gien pour le traitement de vérification. La prise en charge est de 15 jours. Le fichier est ensuite transmis au service éditique d'Orléans soit 10 jours de délai afin que les factures soient prises en charge par la poste, soit un délai d'un mois entre la collectivité et l'envoi des factures.

Depuis la mise en œuvre du nouveau règlement du restaurant scolaire et périscolaire, les pénalités ne sont plus par fratrie mais par enfant, est-il possible que les pénalités soient à nouveau appliquées par fratrie.

Non, les pénalités continueront d'être appliquées par enfant et non par fratrie. Le nombre de commandes de repas s'effectuant par nombre d'enfants et non par fratries. De même, le nombre d'encadrants se calcule par nombre d'enfants et non par nombre de fratries.

Les familles ont reçu un mail et une alerte apparaît sur le portail famille nous demandant à nouveau de remplir la fiche sanitaire. La majorité des familles a rempli ce document en début d'année, pouvez-vous nous apporter une explication ?

La fiche sanitaire, signée des représentants légaux, est obligatoire pour tous les enfants qui fréquentent les accueils périscolaires et extrascolaires de la commune (périscolaire du matin, périscolaire du soir, centre de loisirs des mercredis et des vacances). La durée de validité de cette fiche peut s'étendre sur une année scolaire si c'est le même organisateur pour toutes les déclarations de séjour.

A ce jour, plus d'une cinquantaine d'enfants fréquentent les accueils cités ci-dessus sans cette fiche sanitaire exigée par la DRAJES (Délégation Régionale à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports). De ce fait, la relance a été généralisée et non attribuée individuellement mais le mail du 1^{er} mars 2023 spécifie bien que cette demande s'adresse exclusivement aux familles qui n'auraient pas rempli cette fiche.

Le rythme des enfants semble souvent non respecté au restaurant scolaire : repas pris trop rapidement, manque de temps pour finir chaque plat... Est-ce lié à un manque de personnel ?

Le restaurant scolaire accueille plus de 250 enfants élémentaires. Le laps de temps pour les deux services est de 11h45 à 13h50. Lorsque ce laps de temps est dépassé, cela se répercute sur le temps des enseignants. Néanmoins une nouvelle organisation a été mise en place afin que les enfants puissent avoir plus de temps pour manger. Soulignons également qu'à la fin du repas, les enfants sont très bruyants, très agités (besoin de sortir et de se dépenser physiquement). Avec peu de temps ou beaucoup de temps pour manger, nombreux sont les enfants qui ne mangent pas, ne goûtent pas leurs plats.

Prochain conseil d'école le jeudi 15 juin 2022 à l'école élémentaire de Sandillon

La séance est levée à 19 h 45

La directrice de l'école, présidente de séance



Les secrétaires de séance :

